



Annexe de l'arrêté n° 1124 du 13 DEC. 2022

Fixant le programme des enseignements en vue de l'obtention du diplôme de Licence dans le domaine « Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives » filière « Entraînement sportif » Spécialité « Entraînement Sportif Compétitif »

Semestre 3 :

Unités d'enseignement	Intitulés des matières	Crédits	Coefficients	Volume horaire Hebdomadaire			VHS (14 semaines)	Autres	Mode d'évaluation	
				Cours	TD	TP*			Continu	Examen
UE Fondamentale Code : UEF 1.1.2 Crédits : 10 Coefficients : 8	Sport collectif 1: Foot-ball / Hand-ball	4	3	-	-	4h00	56h00	-	100%	-
	Sport de combat 1 : Judo- lutte -/ Karaté- Boxe	4	3	-	-	4h00	56h00	-	100%	-
	Culture physique 1	2	2	-	-	2h00	28h00	-	100%	-
UE Fondamentale Code : UEF 2.1.2 Crédits : 6 Coefficients : 4	Théorie et méthodologie de l'entraînement sportif	3	2	1h30	1h30	-	42h00	-	40%	60%
	Didactique des APS	3	2	1h30	1h30	-	42h00	-	40%	60%
UE Méthodologique Code : UEM 1.2 Crédits : 9 Coefficients : 4	Statistique appliquée	5	2	1h30	1h30	-	42h00	-	40%	60%
	Mesure et évaluation sportive	4	2	1h30	1h30	-	42h00	-	40%	60%
UE Découverte Code : UED 1.2 Crédits : 4 Coefficients : 3	Biomécanique	3	2	1h30	1h30	-	42h00	-	40%	60%
	Psychologie du développement	1	1	1h30	-	-	21h00	-	-	100%
UE Transversale Code : UET 1.2 Crédits : 1 Coefficients : 1	Langue anglaise (Technique)	1	1	1h30	-	-	21h00	-	-	100%
Total Semestre 3		30	20	10h30	7h30	10h00	392h00	-	-	-

* Observation : les quatre heures hebdomadaires des modules pratiques doivent être dispensées en deux séances distinctes (2h/séance).